



# L'Echo des Copons

Publication officielle de votre commune/200

Givrins, novembre 2015

## La Municipalité invite la population à l'illumination du sapin de Noël de Givrins



**le dimanche 6 décembre dès 16h30.**

**Rendez-vous avec le Père Noël à 16h30 au Stand de tir**

*(à l'intersection de la route du Stand et du chemin des Epinettes).*

**Amenez vos lanternes pour animer le cortège qui conduira petits et grands,  
en compagnie du Père Noël, au centre du village, autour de la fontaine.**

**Au programme :**

**Chants du Choeur d'Hommes « l'Avenir »**

**Soupe à la courge préparée par les Paysannes Vaudoises**

**Vin chaud servi par la Municipalité**



**Inscrivez vos enfants pour le cortège et réservez vos lanternes d'ici au 1<sup>er</sup> décembre  
auprès de : Regula Jaunin - Tél : 079 821 52 72 ou - [regula.jaunin@bluewin.ch](mailto:regula.jaunin@bluewin.ch)**



## Déneigement routes communales et chemins privés



La chaussée et les trottoirs doivent rester libres, y compris autour du triangle du cèdre au croisement de la route des Marettes et de la route de la Scie, ceci tout au long de l'année. La commune, ainsi que le responsable du déneigement, déclinent toute responsabilité en cas de dommage qui pourrait survenir suite au mauvais

stationnement d'un véhicule. La Municipalité se réserve le droit de sanctionner si ces directives et la signalisation ne sont pas respectées.

En cas de fort enneigement et d'incapacité momentanée de rejoindre le haut de la route de la Bellangère, les véhicules peuvent être stationnés sur le parking du collège « Les Grands Records » en face de la gare ou au « Pré de Gym » en face du temple. Il convient **d'éviter absolument de laisser tout véhicule dans le virage "En Verdan"** (en-dessous de la croisée de la route de la Bellangère et de la route de Sodome).

Il est évident que nous mettons tout en œuvre pour assurer l'ouverture des routes et des chemins privés.

Le déblaiement des cours privées peut se faire d'entente avec le responsable du déneigement, Marc-Olivier Lequint, contre rémunération.

### Contacts :

M. Marc-Olivier Lequint

Tél. 079 733 98 15

M. Alain Blumenstein, municipal des routes

Tél. 079 290 27 75

## Circulation routière - bacs de sel à neige



Chaque hiver, plusieurs bacs de sel à neige sont déposés aux endroits habituels. Le sel est prévu pour une utilisation **sur le domaine public uniquement**, afin de rendre l'endroit praticable. N'hésitez pas à vous en servir en cas de nécessité !

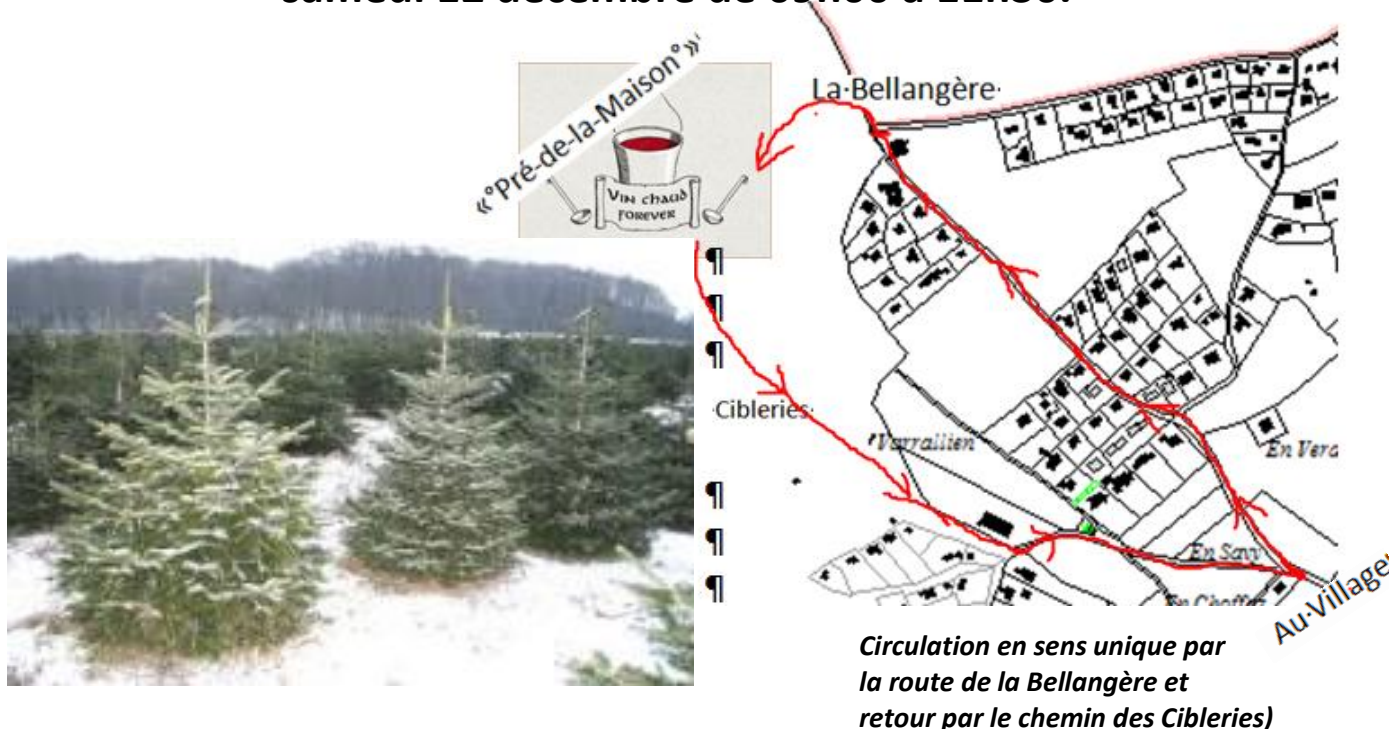


## Vente des sapins de Noël



La traditionnelle vente des sapins de Noël se fera dans la forêt au « Pré-de-la-Maison »

**samedi 12 décembre de 09h00 à 11h30.**



*Circulation en sens unique par  
la route de la Bellangère et  
retour par le chemin des Cibleries)*

Venez choisir votre sapin sur pied. Il vous en coûtera entre CHF 10.00 et CHF 20.00, selon sa taille, pour un sapin coupé à la minute par un solide bûcheron du Groupement forestier La Colline. Vin chaud compris !

## Chenilles processionnaires des pins et des cèdres



Les papillons appelés les processionnaires du pin redoublent d'activité dans la région lémanique depuis les années 1980. Les nids gris argentés qu'ils tissent dans les couronnes des pins se remarquent particulièrement bien. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé de mettre à jour la législation à ce sujet et a prononcé un arrêté en date du 7 décembre 2005 qui stipule que : **« Tous les nids dans les endroits destinés à l'accueil du public (...), dans les jardins et dans les parcs doivent être coupés et détruits par le feu. Les communes sont chargées d'appliquer cet arrêté. » Dès lors, nous demandons à chaque propriétaire concerné d'effectuer l'éradication des nids jusqu'au 31 janvier 2016. »**

Pour rappel, les poils des chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer de graves troubles ou des réactions allergiques violentes.

Passé le délai du 31 janvier 2016, nous effectuerons un contrôle et si nécessaire entreprendrons les travaux d'élimination aux frais des propriétaires concernés.

En cas de nids difficiles d'accès ou de problèmes, le service forestier reste à votre disposition pour toute information au **022 366 87 78**.



## Elections communales 2016-2021

**Electrices, Electeurs !**



**N'oubliez pas !**

**Lundi 30 novembre 2015,  
à 20h00,**

**Grande Salle de Givrins,  
route de Genolier.**

**Séance d'information dédiée aux  
élections communales 2016-2021**

En février, mars, avril et mai 2016, vous serez appelés aux urnes pour l'élection et le renouvellement de vos autorités communales pour la législature 2016-2021.

En tant que citoyen figurant au registre des électeurs, vous faites partie des personnes éligibles au Conseil communal ou à la Municipalité.

Dans le but de vous informer et de répondre à vos questions, le Bureau du Conseil communal vous rappelle son invitation à cette séance importante qu'elle organise en collaboration avec la Municipalité. Les dossiers de candidatures seront à disposition des intéressés dès ce soir-là et jusqu'au 11 janvier 2016 à 12h00 précises. Venez nombreux faire connaissance des élus qui présenteront les activités qu'ils exercent dans le cadre de leur mandat et vous inscrire sur une liste de votre choix!

*« Il vaut mieux faire l'information que la recevoir ; il vaut mieux être acteur que critique »*

*Sir Winston Churchill*

## Givrins accueille son 1000<sup>ème</sup> habitant



Son « curriculum vitae » ? Lucien Pradervand est né le 4 septembre 2015, à 09h43, à la Maternité de Nyon. Signe particulier : 1000<sup>ème</sup> Copons !

Ses parents, Ludivine et Yves Pradervand, son grand frère Eliot, ses grands-parents paternels Gaby et Luc Pradervand, son arrière-grand-maman, Nelly Prélaz, ont été surpris et fiers de recevoir le 27 octobre dernier la Municipalité qui venait leur annoncer que Lucien n'était ni plus, ni moins que le 1000<sup>ème</sup> habitant de Givrins.

Une pensée particulière pour son illustre arrière-grand-père, Gustave Prélaz, Syndic de Givrins de 1954 à 1985, député au Grand Conseil vaudois, qui, pour des raisons de santé, n'a pu s'associer à l'événement. Nul doute qu'il aura saisi la symbolique de ce moment solennel et y aura participé à sa manière.

